



Rapport d'activité 2025

Fédération Départementale des Foyers Ruraux de l'Yonne

Rapport moral du Bureau

L'année 2025 a été marquée par une intensification de notre engagement auprès des associations et des acteurs du territoire. Dans un contexte économique et social toujours plus exigeant, la FDFR 89 a poursuivi sa mission d'accompagnement, de mise en réseau et de soutien aux dynamiques locales. Quelques chiffres témoignent de cette mobilisation : une cinquantaine de participants aux cafés des assos, 47 associations accueillies pour la création de projet, 32 associations accompagnées en collectif sur des sujets variés. Ces actions ont permis de consolider le réseau, les projets, de sécuriser les pratiques et de renforcer les compétences des structures accompagnées.

Les thématiques les plus sollicitées – modèle économique, ressources humaines, organisation interne, mobilisation bénévoles – confirment les besoins auxquelles les associations sont confrontées. Les différents outils de la FDFR 89 et une équipe salariée très investie permet d'avoir une capacité d'adaptation et d'apporter des réponses opérationnelles et durables. Nos rôles dans la démarche Guid'Asso – coordination départementale, accompagnement généraliste et accompagnement DLA – viennent reconnaître la qualité de notre travail et nos compétences pour s'articuler avec les autres acteurs de l'accompagnement, quelque-soit leur statut.

Parallèlement, la FDFR 89 a poursuivi son rôle d'animatrice de dynamiques collectives sur les territoires : filière réemploi textile, précarité alimentaire, entrepreneuriat local, réseaux EVS, Commission JEL... autant d'espaces où la coopération et l'intelligence collective produisent des actions concrètes. La mobilisation du 11 octobre, initiée par le Mouvement associatif, a rappelé l'importance de défendre un secteur associatif fragilisé mais essentiel à la cohésion sociale, à l'attractivité et au développement économique.

Chiffres clés :

LE RÉSEAU



53 associations



1077 adhérents individuels

LA FDFR 89



390 706 € de charges



7 postes



133 associations accompagnées



3550 emplois créés ou consolidés



Enfin, 2025 a été une année de première phase d'évolution de notre communication, avec comme base la stratégie définie collectivement en 2024, la création du Guide de l'adhérent, fruit d'un travail collectif ambitieux.

En 2026, nous poursuivrons cette dynamique : finalisation des accompagnements engagés, développement de nouveaux programmes Générateur BFC, reconduction du DLA pour 3 années, consolidation des réseaux, et poursuite de notre rôle de facilitateur territorial.

Nous remercions très vivement ceux qui participent à cet élan: équipe bénévole, équipe salariée, ainsi que nos nombreux partenaires. Plus que jamais, la FDFR 89 demeure un acteur engagé, agile et fédérateur, au service des associations et des habitants de l'Yonne.

Pour le Bureau,
Pauline Daviet,
Présidente de la FDFR 89

*Pour un monde rural
vivant et solidaire!*

FDFR 89, Fédération Départementale des Foyers Ruraux de l'Yonne
62, av. du 4^e Régiment d'Infanterie 89000 AUXERRE
03 86 42 72 38 - www.foyersruraux-yonne.org



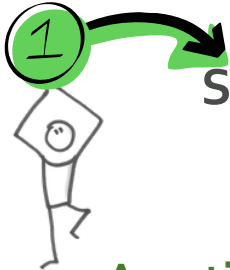
Rapport d'activité 2025

Sommaire

Le projet associatif de la FDFR 89	<i>page 4</i>
La vie privée de la FDFR 89	<i>page 6</i>
Ses liens, son engagement au sein du Mouvement des Foyers Ruraux	<i>page 7</i>
Les actions fédératives et l'animation du milieu rural	<i>page 8</i>
Le déploiement de Guid'Asso	<i>page 11</i>
L'accompagnement à la création dans l'ESS	<i>page 12</i>
Le Dispositif Local d'Accompagnement de l'ESS	<i>page 14</i>
Le Générateur BFC	<i>page 16</i>
Retrouvez la FDFR 89 dans de nombreuses aventures collectives	<i>page 18</i>
La communication	<i>page 20</i>
Élection du Conseil d'administration	<i>page 21</i>
Glossaire	<i>page 22</i>
Rapport financier	<i>page 23</i>
Bilan financier actif et passif	<i>page 25</i>
Comptes de résultat	<i>page 27</i>
Budget Prévisionnel 2026	<i>page 29</i>
Carte du réseau	<i>page 30</i>

Notre projet associatif

Afin de participer au développement social, démocratique et écologique des territoires, la FDFR 89 agit pour :



Soutenir et enrichir la ruralité vivante et solidaire dans les territoires de l'Yonne et de la Nièvre

A ce titre, elle appuie et valorise le rôle essentiel des associations sur les territoires et agit pour :

◆ *Outiller les associations pour qu'elles puissent valoriser et défendre leur rôle*

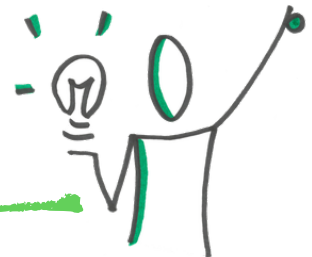


◆ *Faire poids ensemble, en faisant réseau*

◆ *Promouvoir et faire connaître l'ESS (économie sociale et solidaire) et l'éducation populaire auprès des acteurs du territoire*

◆ *Sensibiliser les élu.e.s à l'importance de la vie associative*

◆ *Capitaliser sur les expériences, les modèles, les réussites des Foyers Ruraux*



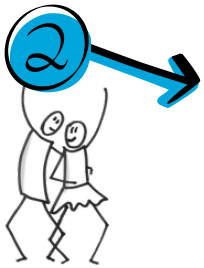
Elle participe à la construction de réponses adaptées au milieu rural et péri-rural par :



◆ *La maîtrise des spécificités et enjeux du milieu rural*

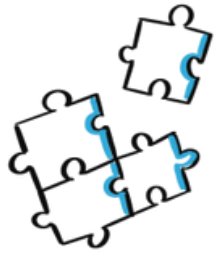
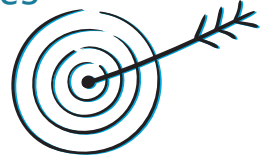
◆ *L'usage d'outils spécifiques*

◆ *L'adaptation des outils existants*



Accompagner les associations vers l'autonomie, selon leurs besoins, en connaissance des enjeux actuels et territoriaux

- ◆ Proposer des accompagnements adaptés aux besoins des associations
- ◆ Maintenir et développer l'emploi dans les associations



- ◆ Repenser les moyens mis au service de l'animation réseau : vers une animation du réseau vivante
- ◆ Faciliter la mise en réseau thématique ou territoriale



Être un facilitateur, un catalyseur de dynamiques collectives au service du territoire

- ◆ Renforcer les liens avec les autres acteurs du territoire
- ◆ Développer les temps de mise en réseau pour faciliter l'action



- ◆ Visibiliser et mettre à disposition les compétences de la FDFR 89

- ◆ Accompagner les collectifs locaux à la création d'activités répondant aux besoins du territoire



Retrouvez les pictos qui symbolisent les différents axes de notre projet asso au fil des pages de présentation de nos missions menées en 2025.

La FDFR 89 est elle-même une association qui s'appuie sur les valeurs de l'Éducation Populaire et de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS). Son fonctionnement s'articule autour de la complémentarité entre bénévoles et salariés.

Une Fédération en mouvement

Début 2025, la FDFR 89 a poursuivi son accompagnement DLA qui portait sur 2 sujets distincts : réactualiser le projet associatif de la Fédération, travailler à son organisation interne.

Ce travail a permis l'émergence du projet associatif tel que présenté plus haut dans ce rapport d'activité, ainsi qu'une réflexion sur l'organisation interne notamment en prévision du départ à la retraite de Myriam Bissonnet. Une évolution progressive s'est donc mise en œuvre sur l'année afin d'installer une co-direction entre Myriam Bissonnet et Louis Tessier.

Une équipe qui évolue aussi

Du mouvement dans l'équipe : Léocadie Yverneau a souhaité retourner dans le milieu agricole et Perrine Goudrot a suivi cet exemple. Leur ont succédé Cyrille Loison, en charge de l'accompagnement à la création et de l'appui Guid'Asso, et Sophie Clertant, nouvelle chargée du DLA. L'année 2025 a aussi été marquée par l'arrêt maladie d'Anaïs Baillon.

Le Bureau a poursuivi son fort engagement, se réunissant régulièrement et ouvrant de nombreux chantiers concernant le dialogue social, l'évolution de l'organisation, le suivi financier et humain de la FDFR 89.

En cours d'année, le Bureau a souhaité créer un nouveau poste portant sur la gestion administrative et l'appui technique aux collègues, qui s'est concrétisé par le recrutement de Marion Pelamatti.



Louis, Sophie, Charlotte, Myriam, Marion, Anaïs, Trinkia, Cyrille

Les chiffres :

-  **1** Assemblée générale le 14 juin 2025 à Auxerre
-  **12** Réunions de Bureau
-  **5** Conseils d'administration
-  **3** Commissions « vie fédérale »

Nos financeurs



Vos interlocuteurs privilégiés
 Louis TESSIER &
 Myriam BISSONNET
 03 86 42 72 38
 contact@fdfr89.org

Perspectives 2026

Poursuite du changement d'organisation.
 Recrutement Charlotte Rich sur les missions Alimentation.
 Travaux de rénovation du Siège social.
 Mise en place du CSE (Comité Social et Économique).



La FDFR 89 est membre de la Confédération Nationale des Foyers Ruraux (CNFR) et adhérente de l'Union Régionale des Foyers Ruraux de Bourgogne Franche-Comté (URFR) pour faire poids ensemble et faire reconnaître les particularités du milieu rural dans les instances nationales et régionales.

La FDFR89 participe aux réunions nationales

La FDFR 89 a contribué à l'Assemblée générale à Paris en mai 2025, avec un premier travail sur le Modèle Socio-Economique de la CNFR et des fédérations.

Elle a également assisté à l'Univers-Cités Rurale les 24 et 25 octobre à Stosswihr (Haut-Rhin) sur les transitions écologiques et sociales, nourrie de travaux de l'ADEME, du mouvement post urbain et enrichie de plus de 20 ateliers d'acteurs.

Deux membres de l'équipe ont participé aux Journées des salariés du réseau les 18 et 19 septembre à Paris : un temps privilégié qui permet de mieux connaître les collègues des autres Fédérations, de partager les problématiques communes et d'imaginer une déclinaison régionale de ces rencontres.

La CNFR a réuni un Conseil Confédéral à Auxerre

En complément de leurs travaux, un temps de rencontre convivial s'est tenu le 28 novembre 2025 avec des administrateurs de la FDFR 89. Cet échange a facilité une meilleure connaissance de chacune de nos deux associations.

Vers un nouveau schéma d'adhésion en 2027

Chantier attendu depuis longtemps, un groupe de travail auquel participe la FDFR 89 a clarifié le processus d'adhésion et de contribution financière au projet confédéral. Un nouveau schéma d'adhésion est proposé par la CNFR et sera présenté à la prochaine Assemblée Générale des 22 et 23 mai.

L'Union Régionale des Foyers Ruraux BFC

Quatre réunions dont deux en visio et un temps de rencontre des salariés de l'URFR. Nos collègues du Jura nous représentent au CRAJEP.

Perspectives 2026

Au niveau national

- Mettre en chantier notre propre schéma d'adhésion en lien avec le vote du nouveau schéma national lors de l'Assemblée générale de mai 2026.

Au niveau de l'URFR BFC

- Organiser la formation des quatre fédérations membres sur les jeux originaux.
- Co-organiser l'Univers'Cit  rurale CULTURE du 15 au 17 octobre à Dijon.
- Aller s'inspirer des blind test du Jura.



L'URFR BFC

L'URFR Bourgogne Franche-Comté a été créée en 2015, avant la fusion de régions. Elle regroupe l'ADDAMIR 21, la FIFR Jura - Doubs - Haute-Saône - Territoire de Belfort, la FDFR 71 et la FDFR 89.

Ces quatre fédérations ont chacune leur histoire : elles fédèrent entre 20 et 100 associations, emploient entre 1 et 9 salariés.

Si leurs domaines de prédilection sont différents (culture, sport, ESS), elles partagent l'animation d'un réseau d'associations majoritairement implantées en milieu rural.

L'URFR permet des échanges entre dirigeants et professionnels et une représentation de notre réseau au CRAJEP.



Nos financeurs

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE



Vos interlocuteurs privilégiés

Myriam BISSONNET
& Louis TESSIER
03 86 42 72 38
contact@fdfr89.org



Parce que les associations sont essentielles à la vie dans les territoires, la FDFR 89 accompagne le maintien et le développement de ces initiatives. Elle facilite la rencontre, l'échange de pratiques entre associations et accompagne leur outillage.

Les échanges de pratiques et formations

Des outils à destination des associations :

- ◆ Une série de rencontres destinées à découvrir ou maîtriser les outils numériques pour mieux communiquer en externe comme en interne, pour pouvoir coopérer et faire réseau : "Apprendre à faire une affiche, un dépliant... facilement !" / "Outils de communication et infolettre" / "Outils collaboratifs - Coopérer grâce aux outils libres en ligne".

- ◆ Une plateforme de partage et de collaboration en ligne, basée sur l'outil libre YesWiki, mise en place pour les associations actives en Puisaye, en Forterre et alentours.

- ◆ Information et outillage des associations sur les questions de financement participatif, de gouvernance et de bénévolat : des "Rendez-vous pour mon asso" (dont certains délocalisés) pour explorer des pistes concrètes et locales, partager les expériences et les pratiques et mener une réflexion sur les leviers.



LE CAFÉ DES ASSOS

C'était un rêve...

Ouvrir la maison de la FDFR 89 pour des rendez-vous réguliers et conviviaux, mêlant des temps de rencontres informels et des temps d'outillage, des ateliers, un accès à de la documentation. Un financement du FDVA a permis de concrétiser ce rêve sur l'été 2025.

Ainsi, tous les derniers vendredis du mois, de juin à septembre, il était possible de pousser la porte du "Café des Assos", au rez-de-chaussée de la maison de la FDFR 89 - et en particulier côté terrasse et jardin...

Différents thèmes ont été proposés : communiquer autour d'un événement / être accompagné dans les questions associatives / soigner la relation au sein du collectif / mobiliser des bénévoles / communiquer en interne (boîte à outils coopérative).

Une quinzaine d'associations représentées (adhérentes ou non), une cinquantaine de personnes sur les ateliers, et une envie partagée de poursuivre ces rendez-vous - avec des demandes de sessions délocalisées : cette "saison 1" du Café des Assos a confirmé l'intérêt pour des espaces conviviaux non institutionnels, la pertinence d'un format souple et sérieusement étayé par de la transmission d'outils, des échanges structurés et un accès à des ressources documentaires.

L'AG et le repas des adhérents et partenaires



Samedi 14 juin, c'était l'Assemblée Générale de la FDFR 89 à Auxerre, suivie du repas des adhérents et partenaires : des retrouvailles, des temps de rencontres et d'échanges, un beau soleil et, pour finir, un repas sous les tonnelles.

Le format « World café » a permis aux participants de revisiter l'année 2024 sous une forme interactive avec 4 ateliers différents et, sur chacun, la présence de membres d'associations adhérentes ou accompagnées venus témoigner au côté de l'équipe salariée et des membres du Bureau. Des questions et des échanges riches s'en sont suivis, notamment autour du nouveau projet associatif.



Le soutien et l'accompagnement des associations adhérentes

En 2025, la Fédération Départementale des Foyers Ruraux de l'Yonne compte 54 associations adhérentes, dont 44 adhérent au mouvement des Foyers Ruraux - CNFR ("1er collège") et 10 adhérent seulement à la FDFR 89.



5 associations ont rejoint le réseau en 2024-2025 : l'Adavirs, l'AGADOP, Le Bois Frileux, Les Drôles d'Angins, Solicagnole.

Certaines n'ont pas renouvelé leur adhésion : Amidon 89, Ampima, L'Anart Scène, Les Amis de Moutiers, Le Mouton Zébré, Sitaphy.

6 nouvelles associations ont adhéré en 2025-2026 : le Club Inter-Activités Asquinois, Ces 7 Lieux !, l'UniVert, Terrosol, les Remparts et les Amis de l'Escale à Saint-Brisson.



La FDFR 89 a fourni des informations ou un accompagnement à ses associations adhérentes sur des thématiques diverses : relations et cohésion au sein du collectif, gestion des conflits, valorisation du bénévolat, responsabilité des dirigeants, relations avec les partenaires, agréments, organisation d'AG, recherche de financements, rédaction de demande de subvention et de rapport d'activité, mise à disposition de locaux, organisation d'événements sur l'espace public, rédaction du règlement intérieur, réglementation ERP, accueil de volontaires en service civique, occupation de locaux partagés, secourisme, rescrit fiscal, formation du personnel, accompagnement à la transmission à une nouvelle équipe dirigeante, ...

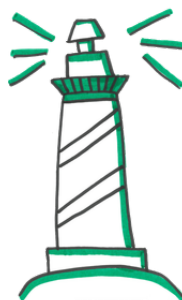
Elle a été présente à 22 assemblées générales des associations du réseau.

Elle a contribué à soutenir, via la CNFR, un "Projet Jeunes", porté par l'association adhérente « Le Bois Frileux », en partenariat avec le Centre social de Joigny, les élèves de « l'école de la 2ème chance » et de 2 écoles (construction d'un mobilier itinérant destiné à partager des moments de convivialité autour d'expositions et d'un "café des parents").

La FDFR 89 a accompagné la réorganisation d'un Foyer Rural afin d'éviter sa dissolution : remotivation des dirigeants démissionnaires et accompagnement à la mise en place de sections permettant une plus grande autonomie et un allègement de la charge des membres du bureau.

Elle a réalisé 4138 copies pour 8 associations du réseau, a prêté un barnum à 3 associations et a effectué de nombreuses mises à disposition de sa salle de réunion et d'espaces de travail.

La FDFR 89 a également relayé divers appels au réseau, et a facilité des mises en lien pour de l'entraide ou des conseils entre associations



Elles ont rejoint le réseau :

en 2024-2025



en 2025-2026



à suivre...

Les rencontres de territoire

En juin et septembre, des rencontres territoriales ont été proposées, avec pour objectif la mise en commun des problématiques, la recherche d'outils pertinents de communication et de mutualisation inter-associative.



Des visites inspirantes ont pu avoir lieu : merci aux Drôles d'Angins et à l'Oiseau à Ressorts pour leur accueil !
(photos 2 et 3 : Philippe Cibille)



L'accueil de volontaires en service civique

Bénéficiant de l'agrément "Services civiques" via la CNFR, la FDFR 89 pratique l'intermédiation, c'est à dire qu'elle peut signer un contrat de Service civique avec un ou une volontaire qu'elle met à disposition d'une association accueillante. Cela s'appuie sur un double tutorat (FDFR 89 / association accueillante).

3 missions ont été pourvues au sein de Bougeons à Saint-Brisson, Mammouth et Ampima, avec 4 volontaires accueillis. Une rupture de mission anticipée a conduit à repenser et renforcer l'accompagnement des associations accueillantes.

L'animatrice réseau a suivi la formation « Tutorat : accueillir des volontaires réfugiés et/ou étrangers ».

Perspectives 2026

- Proposer une saison 2 du "Café des Assos", en itinérance et également dans les locaux de la FDFR 89 à Auxerre.
- Organiser des rencontres conviviales sur différents territoires.
- Offrir de nouvelles sessions d'échange de pratiques sur la gouvernance associative et l'engagement bénévole.
- Poursuivre la mise à disposition de jeunes volontaires en mission au sein d'associations en se portant garant de l'esprit "service civique".
- Animer un groupe d'administrateurs pour réfléchir à l'animation du réseau de demain.



Posant le constat de la difficulté des associations à trouver un trésorier, et souhaitant faciliter la gestion comptable de ses adhérents, la FDFR 89 est formée en tant que référente du logiciel Basicompta.

Basicompta est un logiciel pensé par et pour les associations, permettant à des néophytes de prendre en main la comptabilité de manière simple et intuitive avec des accès possibles à plusieurs personnes pour 65€/an.

La FDFR 89 propose une formation gratuite à ses adhérents pour qu'elles vérifient que la solution correspond à leur besoin, ainsi qu'un interlocuteur référent en cas de besoin.

En 2025, six associations ont été formées et deux d'entre elles ont adopté le logiciel !

Nos financeurs

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE



DÉPARTEMENT
D'YONNE
DIRECTION
DES SERVICES

Direction des services départementaux de l'éducation nationale de l'Yonne



L'essentiel & plus encore



Agence de Services et de Paiement

Votre interlocutrice
privilegiée

Trinka GUERRAH
03 86 42 72 38
reseau@fdfr89.org



Dans l'objectif d'appuyer le rôle essentiel des associations sur le territoire et de proposer un accompagnement le plus adapté aux besoins des associations, la FDFR 89 contribue à la mise en œuvre de Guid'Asso. Cette démarche vise à ce que tout bénévole puisse bénéficier d'un interlocuteur de proximité pour répondre à ses questions.

Co-animation départementale de la démarche

La FDFR 89 co-anime, aux côtés de la Ligue de l'Enseignement et du Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES), le déploiement de Guid'Asso sur le département. Elle participe donc à l'identification des structures faisant de l'appui à la vie associative, à l'organisation de leur montée en compétences ainsi qu'à leur mise en réseau.

Fin 2025, étaient labellisés, dans l'Yonne :

- 9 associations
- 9 EPCI
- 1 Office de Tourisme

Malgré une bonne couverture territoriale, des zones blanches restent à couvrir.



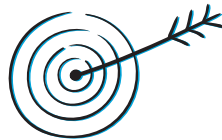
Les labels de la FDFR 89

La FDFR 89 est labellisée à deux niveaux :

- En tant qu'accompagnatrice généraliste :

Avec ce label, la FDFR 89 apporte un accompagnement à toute association, quel que soit son besoin : créer son association, revoir ses statuts, effectuer des démarches administratives, réviser son projet associatif ou son modèle économique... Elle suit l'association sur deux ou trois rendez-vous selon le besoin.

- En tant que porteuse du DLA 89 :



Le DLA est automatiquement labellisé. Comme outil majeur de l'appui à la vie associative, il bénéficie de son propre label.



Perspectives 2026

- Poursuivre et développer la montée en compétences des acteurs labellisés.
- Rendre visible cette démarche auprès des citoyens engagés.
- Développer l'outillage du collectif, en fonction des labels.
- Développer la couverture territoriale des acteurs labellisés.

45 sollicitations de l'accompagnement généraliste

23 sur la vie statutaire et la gouvernance

16 sur des questions réglementaires

7 pour la création d'association et la réflexion du projet associatif

7 sur les financements et modèles socio-économiques

Un déploiement sur toute l'Yonne



Nos financeurs


ACADÉMIE DE DIJON
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux de l'éducation nationale de l'Yonne


ACADÉMIE DE BESANÇON
*Liberté
Égalité
Fraternité*

RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Vos interlocuteurs privilégiés

Cyrille LOÏSON & Louis TESSIER

03 86 42 72 38
accompagnement@fdfr89.org



L'accompagnement à la création dans l'Economie Sociale et Solidaire

En assurant un accompagnement individualisé et adapté aux besoins des collectifs porteurs de projet, la FDFR 89 contribue, via l'accompagnement à la création, au développement d'emplois et d'activités ancrés répondant aux besoins territoriaux de l'Yonne et de la Nièvre

Les chiffres de l'année

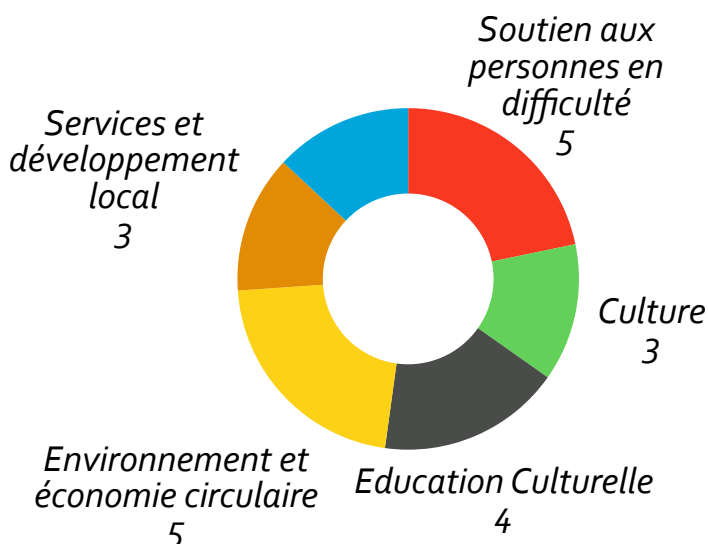
- Des visioconférences de sensibilisation à l'ESS et à ses statuts
 - 20 sessions organisées au niveau régional
 - 4 sessions animées par la FDFR 89
- 47 porteurs de projets accueillis
 - 23 projets accompagnés
 - 6 projets dans la Nièvre et 17 projets dans l'Yonne
 - 75% en milieu rural, 25% en milieu urbain
- 91 rendez-vous réalisés
- 13 activités créées

Témoignage d'une porteuse de projet accompagnée :

« L'accompagnement de la FDFR 89 a été un véritable pilier et soutien pour notre projet : cela nous a permis de nous concentrer sur ce qu'on voulait vraiment mettre en place, avec un rythme et une méthodologie qui nous ont fait avancer vite et efficacement. Avoir ce regard extérieur a été précieux, et c'est pourquoi on a choisi d'adhérer à la fédération : garder ce suivi, ces outils et faire partie d'un réseau qui partage nos valeurs. Pour nous, surtout en étant un peu excentrés, c'est une vraie chance de rester connectés avec d'autres associations et projets inspirants. »

Charlotte de l'association l'Uni'vert

Des thématiques de projets divers



L'accompagnement à la FDFR 89 :

Créer dans l'ESS, c'est entreprendre en collectif !

La FDFR 89 porte une attention particulière à :

- La consolidation et la structuration du collectif
- La gouvernance et la communication interne
- La prévention des conflits

Entreprendre dans la ruralité comporte aussi ses spécificités.

La FDFR 89 accompagne les créateurs à :

- Prendre en compte les spécificités du territoire, notamment en termes de mobilité et de dispersion de l'habitat
- Étudier le volume du marché local et adapter sa zone d'intervention
- Mobiliser les réseaux d'acteurs pertinents à l'échelle du territoire

Nos financeurs



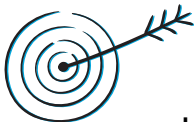
Votre interlocuteur privilégié
Cyrille LOISON
03 86 42 72 38
accompagnement@fdfr89.org

Une 6ème promotion de l'incubateur

En 2025, une 6ème promotion de l'incubateur a été lancée, accueillant trois projets icaunais et un projet nivernais.

La FDFR 89 poursuit sa contribution :

- dans la sélection des incubés
- dans l'animation de trois séminaires:
 - Entreprendre en collectif
 - Ancrage territorial & Politiques publiques
 - Droit du travail & Ressources Humaines
- dans l'animation des temps forts (Ateliers Créatifs, Station T, etc)
- dans le suivi et l'accompagnement des porteurs de projets



La FDFR 89 est aussi intervenue auprès d'entrepreneurs de la Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais sur les thématiques de l'ancrage territorial et de l'entrepreneuriat collectif.

La poursuite de la démarche RARES

La démarche RARES vise à faciliter l'installation de projets agriruraux portant des activités agricoles et non-agricoles (par exemple tourisme, accueil social ou pédagogique). Elle réunit un consortium d'acteurs œuvrant à l'échelle régionale sur ces sujets afin de développer de nouveaux outils d'accompagnement des porteurs de projets et des territoires.



Cette démarche est financée via le CASDAR (Compte d'Affectation Spéciale pour le Développement Agricole et Rural) et par le Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté : la poursuite de cette démarche est assurée jusqu'en juillet 2027.

La FDFR 89 est co-animatrice de cette démarche dans l'Yonne, aux côtés de Bio-BFC, afin de développer une dynamique locale favorisant l'identification, l'accompagnement et l'intégration de ces projets sur le territoire.



Perspectives 2026

- Assurer la présence de la FDFR 89 dans le prochain marché public 2027-2030 Bénéfices Créa.
- Accroître sa présence dans la Nièvre afin d'augmenter le nombre d'accompagnements.
- Assurer le maintien et le développement des partenariats stratégiques.
- Poursuivre la mise en œuvre de la démarche RARES.
- Déployer la pré-incubation dans l'Yonne.

Dans les accompagnements, la FDFR 89 applique toujours les principes et les moyens d'actions de l'éducation populaire :

- Ne pas adopter de posture de "sachant"
- Ouvrir des espaces de questionnements pour amener de nouvelles réflexions
- Apporter des éléments de compréhension facilitant la prise de décision des collectifs
- Faciliter l'échange entre pairs
- Utiliser des outils d'animations collectives

Nos financeurs

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ

FRANCE ACTIVE
Les entrepreneurs engagés
BOURGOGNE

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGRO-ALIMENTAIRE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Liberté Égalité Fraternité

Vos interlocuteurs privilégiés

Louis TESSIER,
Charlotte RICH
03 86 42 72 38
contact@fdfr89.org



Le DLA est un outil conçu pour être au plus près des dirigeants d'associations employeuses (ou en passe de le devenir) afin de les appuyer pour passer des caps difficiles, se développer, réfléchir à l'avenir et se préparer aux évolutions.

Ce dispositif offre une souplesse qui permet d'apporter des réponses à la carte, de créer des formats et contenus d'accompagnement ajustés aux besoins et dans un cadre partenarial fort.

Les accompagnements collectifs

3

Ces accompagnements répondent à des besoins partagés et aboutissent à des changements concrets au sein des structures. Ils proposent des espaces de rencontre et de création de nouvelles solidarités.

Des thématiques d'accompagnements généralistes variées :

- Fonction employeur & organisation interne : un indispensable pour les structures nouvellement employeuses ;
- Stratégie de communication : un enjeu majeur de la mise en œuvre du projet associatif ;
- Bases de la comptabilité et de la gestion : l'essentiel des compétences à acquérir pour les nouveaux trésoriers et les curieux ;
- Renouvellement de la gouvernance et mobilisation des bénévoles dirigeants : une thématique cruciale pour la vie associative et sa dynamique ;
- Recherche et mobilisation de financements publics et privés : des connaissances sur les différents modes de financements extérieurs, levier de la consolidation des modèles économiques des structures.

Des collectifs sectoriels :

Dans la dynamique du précédent collectif, les Espaces de Vie Sociale (EVS) ont pu participer à un accompagnement sur leur stratégie de communication, outil nécessaire pour rester acteurs de leur image. Celui-ci s'inscrit toujours dans le cadre d'un partenariat fort avec la CAF et la MSA.

Un collectif sectoriel pour accompagner les Structures de l'insertion par l'activité économique (SIAE) sur leurs partenariats avec les entreprises s'est également terminé cette année !

Du collectif et de l'individualisation :

Le collectif EVS et celui sur les financements étaient hybridés entre journées collectives et temps de visio individualisés : un format toujours très apprécié permettant aux associations de s'approprier au mieux la démarche et de répondre concrètement à leurs besoins spécifiques.



Les chiffres clés des collectifs

7 accompagnements collectifs dont 2 en format mixte collectif / individuel

28 nouvelles associations accueillies

32 associations accompagnées en collectif

Budget d'ingénierie :

17 388€



L'année 2025 a été chargée, avec notamment la réponse à l'Appel à Projet 2026-2028 qui nous a été confié, le bilan triennal 2023-2025, le bilan intermédiaire FSE+ et l'appropriation d'ILO (nouvel outil de suivi).



Vos interlocutrices privilégiées
Sophie CLERTANT
Myriam BISSONNET
09 65 12 56 54
dla@fdfr89.org



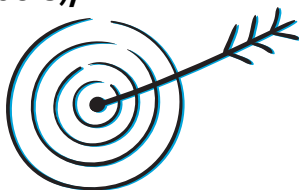
Les accompagnements individuels

2

Témoignage d'une association accompagnée

Quelques chiffres clés des accompagnements individuels réalisés :

- 15 associations accueillies,
- 12 diagnostics partagés menés,
- 8 prestations de conseil mises en œuvre (34 jours),
- 1 internalisation d'accompagnement,
- 11 suivis post-ingénierie effectués,
- 35 064€ de prestations individuelles.



Des thématiques variées :

La thématique la plus représentée demeure celle du modèle économique, en corrélation avec le contexte difficile que connaissent actuellement les associations.

La deuxième thématique est celle des questions de ressources humaines et d'organisation interne, enjeu récurrent de la vie associative.

D'autres thématiques ont été travaillées telles que le projet associatif, la communication, la fiscalité ou la gouvernance.

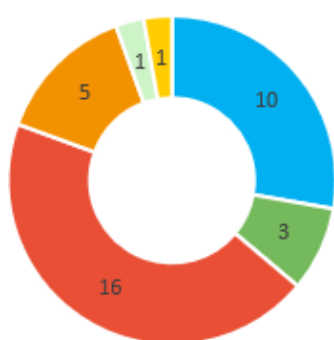
« Je tiens à souligner la très grande qualité de l'ensemble du dispositif. Les grands atouts du DLA sont :

la qualité et le soin apportés au choix des intervenants ; une approche à la fois structurante et pragmatique, toujours tournée vers l'opérationnel ; une réelle capacité à s'adapter aux réalités de terrain des associations ; et des effets induits durables, en termes de montée en compétences, de clarification stratégique et de sécurisation des pratiques.

Aujourd'hui, je mesure combien cet accompagnement constitue un socle solide pour la suite.

Un autre point particulièrement précieux est la capacité du DLA, et de la FDFR 89, à favoriser les rencontres entre associations. »
Terre Anima

Répartition des associations ayant bénéficié d'une prestation de conseil par secteur d'activité



- Social & medico social
- Transition & éco circulaire
- Culture, animation locale & sport
- Enfance et petite enfance
- Humanitaire
- Mobilité rurale

Le DLA est labellisé Guid'Asso depuis septembre 2025 !
Il réaffirme ainsi sa nécessaire articulation avec les autres acteurs de l'accompagnement.

Perspectives 2026



- Réengager un travail de fond sur la communication, notamment auprès des partenaires des associations.
- Maintenir les collectifs sectoriels qui permettent l'interconnaissance et l'entraide : pour les SIAE, les associations agréées EVS (en collaboration avec la CAF et la MSA) et explorer des besoins dans d'autres secteurs comme la culture et l'environnement.
- Mettre en place des accompagnements généralistes intervenant davantage en prévention sur des sujets comme les signaux faibles de difficultés et les tensions au sein des organisations.
- Participer activement à la dynamique Guid'Asso et au réseau des DLA de Bourgogne Franche-Comté.



Nos financeurs



Cofinancé par l'Union européenne



Le Générateur BFC est un collectif régional qui met en mouvement les territoires en accompagnant des dynamiques coopératives au service de projets économiques ancrés localement pour répondre aux enjeux écologiques et sociaux.

Avec cet outil, la FDFR 89 facilite et catalyse les dynamiques collectives au service du territoire.

Accompagnement des acteurs de la précarité alimentaire pour le Conseil Départemental de l'Yonne (CD 89)

Intentions :

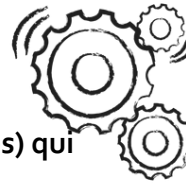
Mettre en réseau des acteurs de l'aide alimentaire de l'Yonne et expérimenter des solutions adaptées à leurs besoins en lien avec le CD 89 et les PAT (Projet Alimentaire Territorial) du département.

Phase 1 : Diagnostic

Entretiens avec les structures pour analyser leurs pratiques (collecte, stockage, distribution), difficultés, projets, partenariats et ressources.

Résultats :

- Identification d'enjeux communs.
- Recensement d'actions inspirantes (collecte, outils d'accompagnement, partenariats industriels/logistiques) qui structureront les prochains ateliers collectifs.



Premier comité de pilotage réuni le 17 octobre 2025.

La communauté d'agglomération du Grand Sénonais (CAGS)

Intentions :

La CAGS souhaite développer un espace pour soutenir les initiatives et la réussite entrepreneuriale, un lieu ressource au service du territoire pour les entrepreneurs et porteurs de projet et les indépendants. Ils y trouveront ressources, inspiration, conseils, expertises pour concrétiser leur projet, développer leur entreprise, grandir en tant qu'entrepreneur et rencontrer des pairs pour développer leur réseau.

Phase 2 : modélisation du projet

Un collectif s'est constitué et a posé les bases du projet lors de temps collectifs et d'ateliers en sous-groupes.

Ces groupes ont élaboré la matière qui a permis de finaliser :

- La raison d'être du projet : reconnaître et consolider la force et l'impact de l'entrepreneuriat dans le tissu économique du Grand Sénonais. En participant, l'entrepreneur indépendant se projette dans l'avenir et sur le territoire. Ce lieu ressource permet de se sentir comme en entreprise tout en restant indépendant.

- Les missions du projet : soutenir, accompagner et développer la création d'entreprise / Rompre l'isolement; Promouvoir, développer et pérenniser l'entrepreneuriat / Donner à comprendre le territoire, ses acteurs, ses relations / Stimuler les liens économiques pour générer du business local.

- Un début d'offre de services.

- La création d'une association L'E&CO en novembre 2025.

- Le démarrage du travail sur le modèle économique.

Collectif régional

Déploiement de la feuille de route 2025 / 2027 :

Expérimentations d'une nouvelle offre (réseaux d'élus, animation de journées thématiques, parcours de coopération), amélioration de la communication, mutualisation d'une mission de Recherche & Développement Territorial.



La filière réemploi textile de l'Yonne

Intentions :

Le Syndicat des Déchets Centre Yonne a missionné la FDFR 89 pour développer la mise en réseau des acteurs du réemploi et faire émerger de nouvelles actions/coopérations, permettant de développer le réemploi textile sur le territoire.

Cette action a été menée en collaboration avec le Pôle Ressource IAE (du partage des besoins à la feuille de route) en parallèle du programme "Territoire d'Industrie" (Région/CCI) axé sur le recyclage.

Phase 1 : mobilisation et état des lieux

- Entretiens avec les acteurs locaux → constat de niveaux très disparates (professionnalisation, pratiques de collecte/stockage/tri/vente)
- Ateliers collectifs → identification des ressources, difficultés et objectifs des structures

Résultats & avancées

- Enjeux de la filière mis en lumière
- Co construction d'une feuille de route avec des pistes d'actions à mener
- Mobilisation des collectivités : demi-journée dédiée présentant les solutions existantes et l'offre REFASHION pour renforcer leur implication



Perspectives 2026

- Poursuivre et finaliser l'accompagnement de la CAGS : démarrage des tests d'activité, organisation d'un comité de pilotage, mise en oeuvre de la phase 3.
- Précarité alimentaire : finaliser le diagnostic et lancer des ateliers collectifs visant l'interconnaissance des acteurs et l'idéation de projets collectifs de mutualisation et de coopération.
- Filière réemploi textile dans l'Yonne : organiser le mois de la pesée, suivre les groupes de travail thématiques, tests d'activité.
- Rechercher de nouveaux territoires, sensibiliser à l'ESS et développer les nouvelles offres du Générateur BFC (transmission coopération, journées thématiques...).
- Développer les liens avec Yonne Territoire Vivant (projet de fondation de territoire) et les acteurs de la coopération.
- Organiser une journée thématique sur le territoire (thème à définir).

Nos financeurs :



Vos interlocutrices privilégiées
Anais BAILLON
& Charlotte RICH
03 86 42 72 38
territoires@fdfr89.org



Retrouvez la FDFR 89 dans de nombreuses aventures collectives

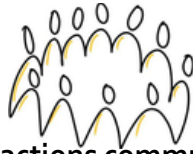
Avec des associations, des collectivités locales ou des institutions, la FDFR 89 s'appuie sur la réflexion collective, la co-construction et la synergie des dynamiques afin de faciliter la coopération sur le territoire.

La FDFR 89 actrice de dynamiques territoriales

Commission JEL : Jeunesse Enfance Loisirs en Puisaye-Forterre

La Commission JEL est née il y a 23 ans, de la volonté de permettre aux acteurs de loisirs et de l'Enfance Jeunesse de Puisaye Forterre de :

- travailler ensemble,
- échanger sur leurs expériences,
- mutualiser les ressources,
- pérenniser les structures,
- expérimenter ou mettre en place des actions communes,
- développer la qualité de l'offre de loisirs du territoire,
- et favoriser l'accès de tous les enfants et jeunes aux loisirs.



Au rythme de sept rencontres par année scolaire et d'une rencontre plénière, la Commission JEL nourrit le lien entre les équipes de direction, les organisateurs des Accueils Collectifs de Mineurs, les partenaires institutionnels. Animée et coordonnée par la FDFR 89, elle est l'un des outils de la mise en œuvre de la Charte des Loisirs de Puisaye-Forterre, engagement collectif renouvelé en 2023.

L'accent a été mis en 2025 sur les thématiques "Fonction de Direction" et "Mobilisation des équipes d'animation" à travers des séances de "co-développement" dans un premier temps, puis via l'élaboration d'un jeu autour de situations-problèmes. Enfin, l'actualité des structures et les projets inter-centres sont toujours à l'ordre du jour de ces rencontres.

Mise en réseau des EVS:

La FDFR 89 a organisé une première réunion des structures agréées Espaces de Vie Sociale. La FDFR 89 est missionnée pour favoriser l'émergence de ce réseau puis l'animer.

-CAP'Jardins :

La FDFR 89 participe au développement d'un accompagnement multi-acteur, porté par l'association Le P.A.R.C avec d'autres partenaires, afin de favoriser l'émergence de jardins collectifs, pédagogiques et nourriciers sur le département.

Séminaire annuel Politique de la Ville à Auxerre:

La FDFR 89 est intervenue lors du séminaire annuel Politique de la ville organisé par La Ligue de l'Enseignement de l'Yonne en novembre à Auxerre, en proposant un atelier "Bénévolat : Attirer & Fidéliser".

EVS : quésaco ?

L'Espace de Vie Sociale est une structure de proximité qui s'adresse à tous les publics, à minima les familles, les enfants et les jeunes.

Il développe prioritairement des actions collectives permettant:

- de renforcer les liens sociaux et familiaux et la solidarité de voisinage,
- de coordonner des initiatives favorisant la vie collective et la prise de responsabilité des usagers.

Le projet social est agréé par le Conseil d'administration de la CAF.

La CAF et la MSA (selon le lieu d'implantation) participent au financement de l'EVS.

11 associations du réseau sont agréées EVS :

Au Bonheur Des Chutes
Club Interactivité Asquinois
Ces 7 Lieux !

Enfance et loisirs pour tous
L'Assolid'R

La Croisée des villages

La Maison hirondelle

Le Bois frileux

Le Jardin de l'érable

Le P.a.r.c

L'UniVert

Tout comprendre :
le "Guide Espace de Vie
Sociale" édité par le
mouvement des
Foyers Ruraux



**Vos interlocuteurs
priviliégiés**
Toute l'équipe
03 86 42 72 38
contact@fdfr89.org

Les évènements qui ont mobilisé la FDFR 89



Mobilisation du 11 Octobre : "Ça ne tient plus !"

Le monde associatif représente la première force sociale en France !

A l'appel du Mouvement associatif, la FDFR 89 a proposé et co-organisé la mobilisation à l'échelle du département, permettant aux associations d'exprimer leurs enjeux, leurs craintes et leurs besoins et de participer à l'interpellation des élus à ce sujet.

Une centaine de personnes se sont réunies le 11 octobre 2025, place Charles Surugue à Auxerre pour faire entendre leurs voix et avertir que #ÇaNeTientPlus ! Ce fut l'occasion de tirer une nouvelle sonnette d'alarme sur la menace budgétaire qui plane sur le monde associatif. Les médias ont relayé cette mobilisation. La FDFR 89 reste en veille sur le sujet.

Forum de l'ESS :

Organisé par la MAIF, cet évènement vise à rendre visible l'Economie Sociale et Solidaire sur le département. La FDFR 89 est intervenue lors de la table-ronde afin de présenter les actions qu'elle porte et évoquer les mutations en cours dans cette économie.

Journée de l'Animation de la Vie Sociale :

Avec la CAF, la MSA et l'Union Régionale des Centres Sociaux, la FDFR 89 a participé à l'organisation de la journée départementale de l'AVS. Cette journée a permis la mise en réseau des structures EVS et Centres Sociaux, avec l'évaluation de l'utilité sociale comme fil rouge.

La FDFR 89 sollicitée pour son expérience

Dans le cadre d'une démarche nationale de la CAF et la MSA déployée dans l'Yonne, la FDFR 89 a été sollicitée pour un soutien en ingénierie dans l'accompagnement et l'appui aux initiatives solidaires et durables dans l'Yonne. Afin de favoriser le développement et la synergie des projets de Sécurité Sociale Alimentaire, elle a travaillé sur une méthode à mettre en œuvre à partir du début d'année 2026.

La FDFR 89 poursuit son engagement au sein du comité de programmation LEADER, qui décide de l'octroi ou non de financements européens dans le cadre de projets publics et privés.

Perspectives 2026



- Poursuivre l'animation de la commission JEL (jusqu'en juin) et mettre en forme le « Jeu des Accueils Collectifs de Mineurs - JEL ».
- Appuyer et suivre les trois expérimentations alimentaires solidaires et durables.
- Développer la mise en réseau des EVS.
- Continuer à nouer des contacts dans le département pour développer et étoffer le réseau de partenaires de la FDFR 89.

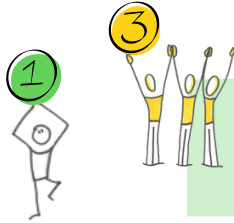


Nos financeurs :



Vos interlocuteurs privilégiés

Toute l'équipe
03 86 42 72 38
contact@fdfr89.org



La communication est un enjeu pour la FDFR 89 afin de soutenir les associations du territoire et de concrétiser les différents axes du projet associatif.

Le "Guide de l'adhérent"

Les membres de la Commission Vie Fédérale et l'animatrice réseau se sont beaucoup investis pour réaliser ce livret regroupant toutes les informations utiles pour les adhérents de la FDFR 89.



La FDFR, c'est qui ?

La FDFR 89 en bref...

La FDFR 89, association d'Éducation Populaire, œuvre pour l'animation et le développement des territoires, notamment ruraux, de l'Yonne et de la Nièvre et soutient l'essor de l'Économie Sociale et Solidaire. Elle accompagne les habitants, les associations et les collectivités à concevoir, mettre en œuvre et faire vivre des projets collectifs, innovants et solidaires.

Affiliée au réseau national des Foyers Ruraux (CNFR - Confédération Nationale des Foyers Ruraux) ainsi qu'à l'échelon régional (URFR BFC - Union Régionale des Foyers Ruraux Bourgogne-Franche-Comté) avec ses homologues de la Côte d'Or (ADOMAR 21), du Jura (FDFR 39 - FC) et de Saône-et-Loire (FDFR 71), elle bénéficie ainsi de ressources plurielles et de compétences variées.

Selon le profil et l'activité des associations, après validation par le CA de la FDFR 89, l'adhésion leur est proposée soit :

- au collège des membres adhérents ou mouvement rural : pour les associations qui contribuent à l'animation et au développement social, culturel, économique, écologique ou sportif et qui, en adhérant à la FDFR 89, adhèrent à la CNFR ;
- au collège des membres alliés : pour les associations qui partagent les valeurs de la FDFR 89 mais dont le territoire d'action, le public, les activités ne leur permettent pas d'adhérer à la CNFR.

Un autre collège regroupe les membres associés, personnes physiques issues des partenaires de la FDFR 89 ou personnes morales partenaires (dispensés de cotisation).

L'organigramme de la Fédération



Les membres du réseau

extraits du livret



Les chiffres clés

Les infolettres :

- 8 spécifiques pour annoncer les collectifs du DLA 89
- 1 spécifique DLA 89 pour les partenaires
- La "Lettre au réseau", 4 infolettres au rythme des 4 saisons

→ Initialement destinée aux associations adhérentes de la FDFR 89, elle touche à présent près de 400 contacts, associations ou acteurs du monde associatif, intéressés par l'une ou l'autre de ses rubriques (actualités de la Fédération & vie du réseau, aides & appels à projets, formations, mobilisations,...)

Page Facebook :

Près de 1270 followers (+ 8% qu'en 2024)

2 à 4 publications/sem.

70 000 vues en 2025

Près de 1100 interactions/commentaires

Site internet

2368 visites

36 articles publiés

Perspectives 2026

Redéfinir la stratégie de communication en lien avec le projet associatif

- Diagnostic : connaître et analyser l'existant
- Définir la stratégie : plan de communication, outils de pilotage et d'évaluation
- Réalisation, suivi, pilotage et évaluation du plan de communication

Vos interlocutrices privilégiées

Anaïs BAILLON et
Trinka GUERRAH
03 86 42 72 38



Élection du Conseil d'administration

Statutairement (article 8), le Conseil d'administration est composé de 12 à 22 membres, de plus de 16 ans, issus de 3 collèges :

- collège des membres adhérents qui regroupe entre 10 et 14 administrateurs,
- collège des membres alliés qui regroupe entre 1 et 4 administrateurs,
- collège des membres associés qui regroupe entre 1 et 4 administrateurs.

La durée du mandat est de trois années et le Conseil d'administration est renouvelable par tiers chaque année.

Le Conseil d'administration a désigné, pour l'année 2025/2026, les membres associés suivants : Philippe BODO, Irène EULRIET, Christine MORANGE et Bruno SIX.

À l'Assemblée générale, se déroulant le 25 avril 2026, les administrateurs sortants sont :

- Pour le collège des membres adhérents : Lothaire CARLIER, Aline DAVIET, Pauline DAVIET, Catherine JOANNIC et Michèle LOPES. De plus quatre postes sont libres, un poste pour un an, deux postes pour deux ans et un poste pour trois ans

Pour le collège des membres alliés : aucun sortant, trois postes non pourvus (un poste pour trois ans et deux postes pour deux ans).



- ASP** : Agence de Services et de Paiements
- AVS** : Animation de la Vie Locale
- BFC** : Bourgogne Franche Comté
- CAF** : Caisse d'Allocations Familiales
- CAGS** : Communauté d'agglomération du Grand Sénonais
- CASDAR**: Compte d'Affectation Spéciale Développement Agricole et Rural
- CCI** : Chambre de Commerce et d'Industrie
- CD 89** : Conseil Départemental de l'Yonne
- CNFR** : Confédération Nationale des Foyers Ruraux
- CRAJEP** : Comité Régional des Associations de Jeunesse et d'Éducation Populaire
- CRBFC** : Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté
- CSE** : Comité Social et Economique
- DLA** : Dispositif Local d'Accompagnement
- EFC** : Economie de la Fonctionnalité et de la Coopération
- EPCI** : Etablissement Public de coopération intercommunale
- ERP** : Etablissement Recevant du Public
- ESS** : Économie Sociale et Solidaire
- EVS** : Espace de Vie Sociale
- FONJEP** : Fonds de coopération de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire
- FSE +** : Fonds Social Européen
- GBFC** : Générateur Bourgogne Franche-Comté
- JEL** : Jeunesse Enfance et Loisirs
- LEADER** : Liaison Entre Action de Développement de l'Economie Rurale (programme européen)
- MSA de Bourgogne** : Mutualité Sociale Agricole de Bourgogne
- PAT** : Projet Alimentaire Territorial
- PETR** : Pôle d'Equilibre Territorial et Rural
- RARES** : Réseau des Accompagnateurs et agriRuraux EngagéS
- SDCY** : Syndicat des Déchets Centre Yonne
- SDJES** : Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (rattaché à l'Inspection Académique).
- SIAE** : Structure d'Insertion par l'Activité Economique
- SSA** : Sécurité Sociale de l'Alimentation
- URFR BFC** : Union Régionale des Foyers Ruraux de Bourgogne-Franche-Comté





Rapport financier 2025

Fédération Départementale des Foyers Ruraux de l'Yonne

Rapport moral de la trésorière

La nouvelle organisation prévue s'est mise en place avec le cabinet ETC pour la saisie comptable et l'expertise comptable, le Commissaire Aux Comptes est le cabinet AUCAP (Sophie RANVOIZE).

Je tiens également à vous faire part du nouveau plan comptable mis en place en 2025 qui peut changer la disposition des comptes, comme vous pourrez le retrouver dans « les comptes annuels 2025 » de l'association mis à votre disposition.

Nous constatons un excédent de 50 229,93€ que je vous propose d'analyser pour mieux comprendre sa constitution en particulier en direction des financeurs. En effet, l'objectif de cet excédent est de continuer les efforts pour préparer l'avenir de la FDFR 89 au vue des objectifs que nous nous sommes fixés ensemble lors de nos rencontres sur le projet associatif, mais aussi de définir une nouvelle organisation liée aux changements annoncés.

Pour cela j'aimerais vous proposer pour l'Assemblée générale :

- d'analyser les charges et les produits
- d'analyser la constitution de l'excédent à travers un indice : l'Excédent Brut d'Exploitation, EBE

En 2025, la FDFR 89 a perçu 440 936 € de produits et a engagé 390 706 € de charges.

Les produits, constitués essentiellement de :

- 42% des subventions liées au DLA en augmentation de 3 600 € : c'est la fin de la convention triennale et du FSE lié
- 43% de subventions de fonctionnement et autres actions également en hausse de 28 383 €
- Ajout des fonds dédiés pour 6 323 €
- 9% de ventes de prestations en baisse de 5 046 €
- 3% de cotisations en légère baisse
- Suppression des transferts de charges
- Quelques produits complémentaires : financiers, abandons de frais et autres produits

→ Soit une augmentation faible de 1% en 2025 de 5 675 €

Chiffres clés :

Montant des adhésions

12 058 €

Total des subventions

189 280 €

Total des produits

440 936 €

Masse salariale

249 365 €

Résultat

+ 50 229,93 €

Total des immobilisations

123 811 €

Total des créances

120 475 €

Budget DLA 89

184 431 €

Budget SIEG

44 941 €

Budget Générateur BFC

85 669 €

Budget prévisionnel 2026

490 541 €





Les financeurs de la FDFR 89 sont présents et ont renouvelé leur confiance et nous les en remercions vivement.

Les charges globales sont en baisse de de 5% soit 20 000 € par rapport à 2024

Deux postes de dépenses sont en baisse :

- Les prestations DLA en diminution de 19 196 €
- Des achats et services extérieurs en diminution de 5 804 €

Deux postes de dépenses sont en hausse :

- Les salaires et traitement (64%) en augmentation de 6 454 €
- Suppression des charges exceptionnelles

La FDFR 89 génère donc cette année un bénéfice de 50 229,93€

Principalement du à des subventions supplémentaires et des charges moindres par rapport au prévisionnel 2025 .

L'Excédent Brut d'Exploitation

En 2025, subventions et ventes de prestations ont permis de couvrir totalement les charges courantes soit salaires, charges et impôts ainsi que les achats et charges externes.

Le bilan de la FDFR 89 au 31 décembre 2025 s'élève à 564 064 € en augmentation de 26 314 €.

Nous noterons qu'à l'actif :

- La maison et le terrain constituent l'essentiel des immobilisations ;
- Les sommes non encore perçues en fin d'année (créances) sont de 137 183 €. Ce poste est en légère augmentation ;
- Les disponibilités de la FDFR 89 sont de 299 592 €.

En conséquence, notre solidité financière est consolidée et notre solvabilité stable malgré une légère hausse des créances.

Au passif :

- Les dettes de charges et factures à payer en fin d'année sont de 105 878 €
- Le poste des provisions pour charges est de 35 421 €
- Les fonds propres s'élèvent à 422 764 €

Financièrement, la FDFR 89 va bien et présente un bénéfice qui la met dans de bonnes dispositions pour engager toutes les dépenses nécessaires en 2026. Cette année sera pleine de changements mais aussi d'encouragements de nos financeurs à pérenniser et construire de nouvelles actions pour de nouveaux enjeux.

Je vous remercie de votre attention, et vous assure de toute ma vigilance de trésorière pour l'année 2026 au côté de l'équipe salariée, du Conseil d'administration et du Commissaire aux comptes.

*Pour un monde rural
vivant et solidaire!*

FDFR 89, Fédération Départementale des Foyers Ruraux de l'Yonne

62, av. du 4^e Régiment d'Infanterie 89000 AUXERRE

03 86 42 72 38 - www.foyersruraux-yonne.org

Bilan Actif

		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Etat exprimé en <i>euros</i> Règlement ANC 2022-06					
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	17 072,06		17 072,06	17 072,06
	Constructions	224 059,21	134 194,93	89 864,28	96 008,19
Installations techniques, mat. et outillage indus.					
Autres immobilisations corporelles	45 047,03	28 172,48	16 874,55	25 105,04	
Imm. corp. en cours, avances et acomptes					
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations					
Titres imm. de l'activité de portefeuille					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TO TAL (II)	286 178,30	162 367,41	123 810,89	138 185,29	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production				
	Produits finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (2)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	16 708,20		16 708,20	
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres créances	120 475,01		120 475,01	121 101,53
Charges constatées d'avance	3 477,39		3 477,39	2 420,85	
Valeurs mobilières de placement					
Instruments financiers et jetons détenus					
Disponibilités	299 592,14		299 592,14	276 041,76	
TO TAL (III)	440 252,74		440 252,74	399 564,14	
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission des emprunts (IV)				
	Primes de remboursement des emprunts (V)				
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation Actif (VII)				
	TOTAL ACTIF (I à VII)	726 431,04	162 367,41	564 063,63	537 749,43

(1) dont immobilisations financières à moins d'un an

(2) dont créances à plus d'un an

Bilan PassifEtat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	31/12/2024
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires	101 365,81	101 365,81
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles	258 053,56	233 511,12
	Réserves pour projet de l'entité		
Autres			
Report à nouveau			
Excédent ou déficit de l'exercice	50 229,93	24 542,44	
Total des fonds propres (situation nette)	409 649,30	359 419,37	
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement	13 115,08	19 437,69	
Provisions réglementées			
Total des autres fonds propres	13 115,08	19 437,69	
Total des fonds propres	422 764,38	378 857,06	
Fonds déportés et	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	Total des fonds reportés et dédiés		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	35 421,29	35 357,98
	Total des provisions	35 421,29	35 357,98
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit		
	Emprunts et dettes financières divers (2)		
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	29 420,71	60 917,44
	Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	53 386,94	49 768,89	
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	5 878,11	5 765,06	
Produits constatés d'avance (1)	17 192,20	7 083,00	
Total des dettes	105 877,96	123 534,39	
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif			
TOTAL PASSIF	564 063,63	537 749,43	
Résultat de l'exercice exprimé en centimes	50 229,93	24 542,44	
(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	105 877,96	123 534,39	
) Dont emprunts participatifs			
(2)			
)			

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros
Règlement ANC2022-06

31/12/2025

31/12/2024

		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations	12 058,32	13 101,20
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	225 140,35	213 633,99
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions	195 602,64	160 896,63
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels	4 206,54	3 394,12
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions		15 598,25
	Utilisations des fonds dédiés		10 763,00
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		459,00	
Autres produits	1 502,40	2 925,38	
Total des produits d'exploitation	438 510,25	420 771,57	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		
	Variation de stocks		
	Achats de matières et autres approvisionnements		
	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes	121 005,54	144 151,28
	Aides financières		1 854,31
	Impôts, taxes et versements assimilés	5 550,74	4 595,00
	Sa la ire s	185 317,09	186 372,64
	Cotisations sociales	64 047,51	56 538,15
	Dotation aux amortissements et dépréciations	14 374,40	14 225,26
	Dotation aux provisions	63,31	
	Reports en fonds dédiés		
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
Autres charges	347,39	390,00	
Total des charges d'exploitation	390 705,98	408 126,64	
RESULTAT D'EXPLOITATION	47 804,27	12 644,93	

Compte de Résultat 2/2

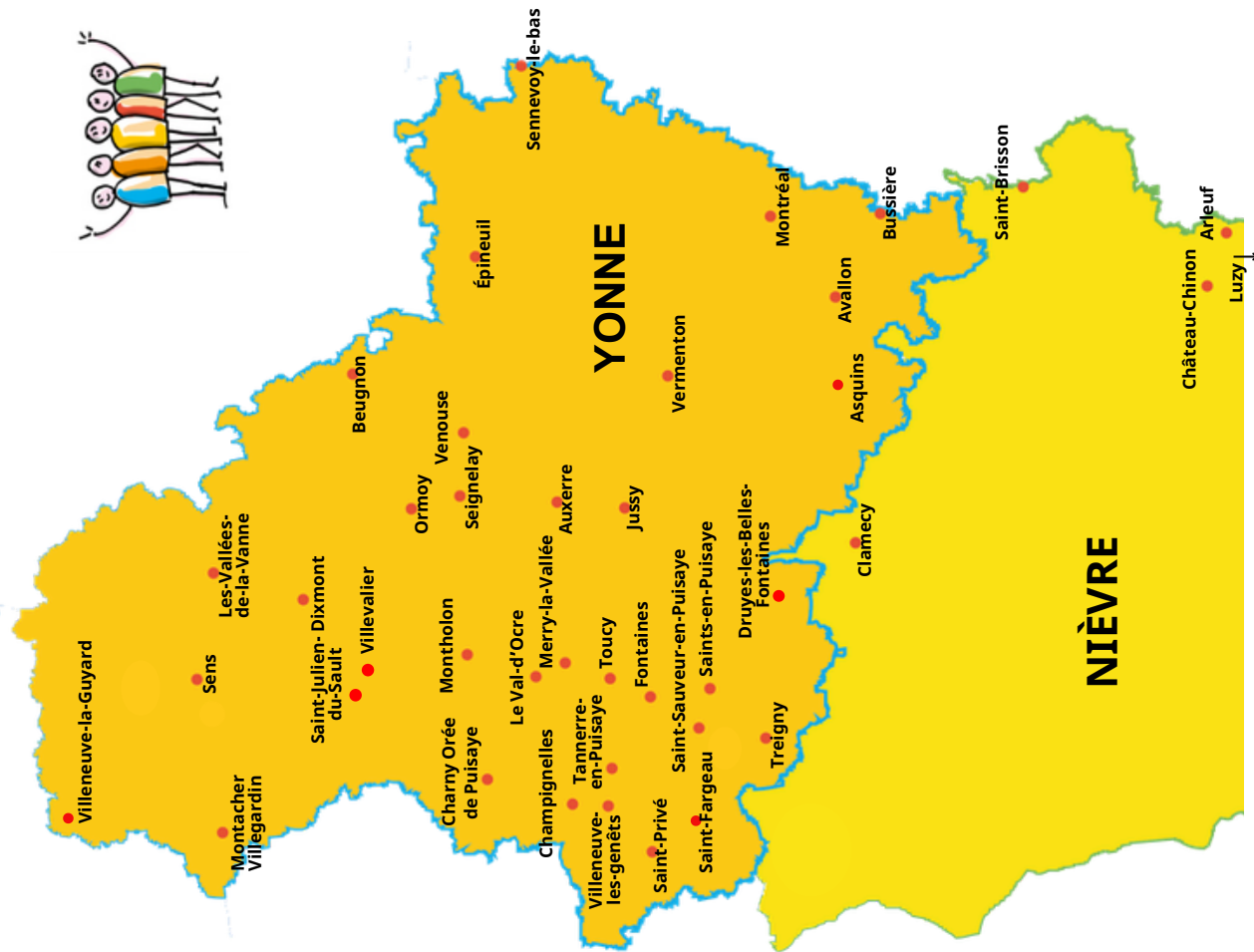
Etat exprimé en euros
Règlement ANC2022-06

		31/12/2025	31/12/2024
RESULTAT D'EXPLOITATION		47 804,27	12 644,93
FINANCIERS	De participation D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur dépréciations et provisions Différences positives de change Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie Produits des immobilisations financières cédées	2 425,66	3 719,26
	Total des produits financiers	2 425,66	3 719,26
FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Valeurs comptables des immobilisations financières cédées Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
	Total des charges financières		
RESULTAT FINANCIER		2 425,66	3 719,26
RESULTAT COURANT avant impôts		50 229,93	16 364,19
	Produits exceptionnels		8 608,55
	Charges exceptionnelles		430,30
RESULTAT EXCEPTIONNEL			8 178,25
Participation des salariés aux résultats Impôts sur les bénéfices			
TOTAL DES PRODUITS		440 935,91	433 099,38
TOTAL DES CHARGES		390 705,98	408 556,94
EXCEDENT ou DEFICIT		50 229,93	24 542,44
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature Prestations en nature Bénévolat		6 700,32	4 065,85
TO T A L		6 700,32	4 065,85
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature Mise à disposition gratuite de biens Prestations Personnel bénévole		6 700,32	4 065,85
TO T A L		6 700,32	4 065,85

FDFR 89 - budget prévisionnel 2026 voté en CA nov. 2025

DÉPENSES		BP 26	RECETTES		BP 26
Achat et variation de stocks		8 505 €	Ventes et prestations de services		240 520 €
Achat matériel, équipements		525 €	Mission réseau		575 €
Gaz		2 100 €	Missions partenaire		21 300 €
Électricité		735 €	Territoires GBFC		21 000 €
Eau		315 €	DLA Offre de services		134 000 €
Carburant voiture		2 625 €	DLA Ingénierie		63 645 €
Petit matériel et entretien		525 €			
Fournitures administratives		1 575 €			
Documentation		105 €			
Services extérieurs		12 560 €	Subventions de fonctionnement		236 971 €
Location imprimante et écran		4 300 €	ASP - Services Civiques Intern.		1 000 €
Locations immobilières		105 €	CRBFC - SIEG lot 4 Bénéfice Créa		35 000 €
<i>Prestation service entretien</i>		3 360 €	CRBFC - Tête de réseau		3 774 €
Révision - Petits travaux automobile		630 €	CRBFC - GBFC		44 000 €
Maintenance		1 575 €	ADEME - GBFC		15 000 €
Primes d'assurance		750 €	Conseil départemental de l'Yonne		3 000 €
Abonnements		1 840 €	SDJES (fonctionnement)		4 000 €
Autres services extérieurs		121 261 €	FDVA - Formation des bénévoles		4 000 €
Dépenses DLA Ingénieries		63 645 €	FONJEP - Jeunesse et Sports		28 656 €
Autres frais - Actions		9 000 €	FDVA - Action innovante		4 500 €
Agence de com Ruralité		12 000 €			
Honoraires		11 500 €	FDVA - Action régionale ACTIVE		0 €
Publication service extérieur		600 €	Guid'asso double Fonjep		14 200 €
Congrès		250 €	DRAJES		5 000 €
Div ers		100 €	CAF 89		10 000 €
frais formation		5 000 €			
Déplacements salariés		6 000 €	Conseil régional Guid'asso		0 €
Déplacements salariés PA		500 €	Fondation entreprendre		64 841 €
Déplacements bénévoles		150 €	Autres produits de gestion courante		12 550 €
Missions - Réceptions		2 700 €	Loyers		200 €
Frais postaux et téléphone		2 200 €	Abandon de frais bénévoles		
Services bancaires		400 €	Cotisations associations adhérentes		12 000 €
Cotisations CNFR		6 500 €	Balade, autres		
Cotisation URFR		350 €	Produits divers de gestion courante		
Diverses adhésions		366 €	Lettrages et copies (supplémentaires)		350 €
Impôts et taxes		1 800 €			
Contribution formation pro.			Produits financiers		500 €
Taxe foncière		1 800 €	Produits financiers		500 €
Charges de personnel		325 487 €	Produits exceptionnels		0 €
Salaire brut		215 835 €	Quote-part de subventions		
		27 327 €	Autres produits exceptionnels		
Provisions CP		1 500 €			
Charges patronales		72 026 €	Reprise sur amort, et provision		
		7 800 €	Reprises provisions charges		
Cotis autres organismes sociaux		1 000 €	Reprise de fonds dédiés		
Autres charges		3 000 €			
Intermédiaire - Service Civique		500 €	Transfert de charges et remb.		0 €
Balade, plénière		2 500 €	Remboursement formation		0 €
Charges financières					
Charges exceptionnelles					
DAP		17 928 €			
Dotations aux amortissements		14 928 €			
Dotations aux provisions risques et charges IDR		3 000 €			
TOTAL		490 541 €	TOTAL		490 541 €

Les membres du réseau



YONNE

- Adavirs – Auxerre
- Agadop – Charny Orée de Puisaye
- Association Culture et Voyages – Seignelay
- L'Assolid'R – Vermenton
- Au Bonheur Des Chutes – Auxerre
- Le Bois Frileux – Saint-Julien-du-Sault
- Le Chemin du Moulin (Moulin de Hausse-Côte) – Saints-en-Puisaye
- Ces 7 Lieux ! – St-Sauveur-en-Puisaye
- C.I.A.A. Club Inter-Activités Asquinois – Asquins
- Coll'ECT 89 – Jussy
- Collectif Musiques et Danses – Le Val d'Ocre
- La Croisée des Villages – Sennevoy-le-Bas
- Les Drôles d'Angins – Tannere-en-Puisaye
- Émeraude – Saint-Fargeau
- Enfance et Loisirs pour Tous – Charny Orée de Puisaye (Prunoy)
- EXEcco – Champignelles
- Faut que ça Bouge ! – Montacher-Villegardin
- Foyer Rural – Beugnon
- Foyer Rural – Épineuil
- Foyer Rural – Ormoy
- Foyer Rural – Saint-Privé
- Foyer Rural – Venouse
- Foyer Rural – Villiers-sur-Tholon
- Le Jardin de l'étable – Les Vallées-de-la-Vanne
- Les Jardins de la Croisière – Sens
- La Maison Hirondelle – Montréal
- Mobil-Eco – Sens

- Mammouth – Treigny
- M.F.R. Centre Yonne – Villevallier
- L'oiseau à ressort – Le Val-d'Ocre
- Le P.A.R.C. – Tannere-en-Puisaye
- Passerelle – Auxerre
- Pénélope Association B.A.R.R.E. – Sens
- Les Petits Polissons – Montholon
- Les P'tits Larousse – Toucy
- Puys'art – Champignelles
- Rebondir 89 – Sens
- Reliance – Merry-la-Vallée
- Rencontres Amicales – Saint-Privé
- La Renouée des oiseaux – St-Sauveur-en-Puisaye
- Renouer – Auxerre
- Ribambelle – Saint-Sauveur-en-Puisaye
- La Scène dans l'Yonne – Dixmont
- Solicagnole – Fleury-La-Vallée
- La Structure Cie – Fontaines
- Les Remparts – Avallon
- Tétrapop (le Café de la Poésie) – Saint-Sauveur en Puisaye
- Le Théâtre au Lion d'Or – Bussières
- L'UniVert – Villeneuve-la-Guyard
- Vivre Ici – Druyes-les-Belles-Fontaines

NIÈVRE

- Ambraluna – Clamecy
- Les Amis de l'Escale à St-Brissson / Bougeons à St-Brissson – Saint-Brissson
- La Casbah – Arleuf
- Terrosol – Luzy / Chiddes

SAÔNE ET LOIRE

- Active 71 – Châlon-sur-Saône

Légende

- Animation de villages et de quartiers
- Centres de Loisirs, crèches... Culture & spectacles
- Environnement Formation
- Patrimoine Insertion
- Solidarité, médiation, autre...

